

Vide-grenier de Vairé le 26 juillet 2026

Règlement

1. Le vide-grenier n'est ouvert qu'aux particuliers non professionnels.
2. Le tarif des emplacements est fixé à 3,50 € le mètre linéaire.
3. Un emplacement ne peut être inférieur à 2 mètres linéaires.
4. La vente se situe en plein air, autour de la salle municipale de Vairé. Les emplacements seront attribués à partir de **7 heures**.
5. Le stationnement des véhicules des exposants sera autorisé à proximité du stand (voiture ou remorque) et sur le parking dans la prairie du parc de la Vrignaie.
6. Avant de s'installer, les participants devront se présenter à l'une des personnes de l'organisation.
7. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer.
8. Sont exclus de la vente les armes et les animaux.
9. Toute réservation effectuée par courrier sans chèque de réservation ne sera pas prise en compte.
10. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement.
11. Les participants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, ou dommages matériels.
12. L'inscription au vide-grenier du 26 juillet 2026 implique le respect de ce règlement.
13. Date limite d'inscription le **23 juillet 2026 midi**, dernier délai.
14. Possibilité inscription et règlement le matin du vide grenier selon les disponibilités
15. Contact Patrick au 07 84 14 30 54 ou par mail:festivarts.vaire@gmail.com



Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

N° de carte d'identité : délivrée le . . / . . / . . Par

Nombre de mètres réservés X 3,50 € (minimum 7 €) €

**A adresser à : Patrick Mortureux 14 Rue des Acacias 85150 Vairé
Joindre le chèque correspondant à l'ordre de Festiv'Arts**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Date : Signature

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e),

Autorise mon enfant : Né(e) le

A exposer et vendre dans le cadre du vide-grenier.

Signature

Vide-grenier de Vairé le 26 juillet 2026

Règlement

1. Le vide-grenier n'est ouvert qu'aux particuliers non professionnels.
2. Le tarif des emplacements est fixé à 3,50 € le mètre linéaire.
3. Un emplacement ne peut être inférieur à 2 mètres linéaires.
4. La vente se situe en plein air, autour de la salle municipale de Vairé. Les emplacements seront attribués à partir de **7 heures**.
5. Le stationnement des véhicules des exposants sera autorisé à proximité du stand (voiture ou remorque) et sur le parking dans la prairie du parc de la Vrignaie.
6. Avant de s'installer, les participants devront se présenter à l'une des personnes de l'organisation.
7. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer.
8. Sont exclus de la vente les armes et les animaux.
9. Toute réservation effectuée par courrier sans chèque de réservation ne sera pas prise en compte.
10. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement.
11. Les participants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, ou dommages matériels.
12. L'inscription au vide-grenier du 26 juillet 2026 implique le respect de ce règlement.
13. Date limite d'inscription le **23 juillet 2026 midi**, dernier délai
14. Possibilité inscription et règlement le matin du vide grenier selon les disponibilités
15. Contact Patrick au 07 84 14 30 54 ou par mail:festivarts.vaire@gmail.com



Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

N° de carte d'identité : délivrée le . . / . . / . . Par

Nombre de mètres réservés X 3,50 € (minimum 7 €) €

**A adresser à : Patrick Mortureux 14 Rue des Acacias 85150 Vairé
Joindre le chèque correspondant à l'ordre de Festiv'Arts**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Date : Signature

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e),

Autorise mon enfant : Né(e) le

A exposer et vendre dans le cadre du vide-grenier.

Signature